

# Garantie des machines De'Longhi





## GARANTIE DELONGHI - RESEAU TORREFACTEURS

Hotline SAV PRIVILEGE

Robot café De'Longhi

0970 809 131  
Numéro non surtaxé

### Durée de garantie des espresso broyeurs et de la Specialista chez De'Longhi (gamme Premium ECAM, FEB, ETAM, ESAM, EPAM, Specialista)

- La garantie est de 2 ans conventionnelle + 1 an d'extension gratuite.

Attention, merci de noter que les différentes gammes de Magnifica (*Magnifica Start, Magnifica EVO, Magnifica EVO NEXT, Magnifica SMART et Magnifica S*) ne sont pas concernées par l'extension de garantie d'1 an gratuite. Celles-ci bénéficient d'une **garantie légale de 2 ans**.

- Cette garantie « pièces et main d'œuvre », débute à compter de la date d'achat par le consommateur et s'applique exclusivement aux produits utilisés à des fins domestiques, en France Métropolitaine. Toute autre utilisation dans le cadre d'un usage professionnel par une personne physique ou morale exclut toute application de la garantie.
- Une ligne d'assistance téléphonique dédiée et non surtaxée : 0970 809 131 (appel non surtaxé depuis un poste fixe)  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 19h.
- La mise en relation téléphonique avec un conseiller technique spécialisé pour un diagnostic éventuel.
- Toutes les conditions de garantie sont détaillées sur le site Internet <https://www.delonghi.com/fr-fr/service-consommateurs>

Votre robot n'est plus sous garantie :

Vous trouverez sous <https://www.delonghi.com/fr-fr/service-consommateurs/centres-de-services-agrees> , les centres SAV les plus proches de chez vous





## GARANTIE DELONGHI - RESEAU TORREFACTEURS

### Durée de garantie des machines à café Dedicca et autres machines De'Longhi

- La garantie des machines de la gamme Dedicca bénéficient d'une **garantie de 2 ans**. Il en est de même pour les moulins électroniques (KG89, KG520, KG521, KG7070) ainsi que pour la clessidra ICM71210.
- Cette garantie « pièces et main d'œuvre », débute à compter de la date d'achat par le consommateur et s'applique exclusivement aux produits utilisés à des fins domestiques, en France Métropolitaine. Toute autre utilisation dans le cadre d'un usage professionnel par une personne physique ou morale exclut toute application de la garantie.
- Pour la gamme Dedicca, en cas de besoin d'intervention technique, il suffit de se rendre en station agréée dont vous trouverez la liste ci-dessous :  
<https://www.delonghi.com/fr-fr/service-consommateurs/centres-de-services-agrees>
- Pour les moulins De'Longhi, ainsi que pour la machine à café Clessidra ICM17210, il est nécessaire de prendre contact avec son revendeur afin que celui-ci entre en contact avec DK DISTRIBUTION.
- Toutes les conditions de garantie sont détaillées sur le site Internet <https://www.delonghi.com/fr-fr/service-consommateurs>

Votre machine n'est plus sous garantie :

Vous trouverez sous <https://www.delonghi.com/fr-fr/service-consommateurs/centres-de-services-agrees> , les centres SAV les plus proches de chez vous